

CONSEIL MUNICIPAL

LISTE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE du 28 AVRIL 2025

Conformément à l'article L2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations, examinées par le conseil municipal, doit être affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune, dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal.

L'an deux mil vingt-cinq et le vingt-huit avril à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal régulièrement convoqué le vingt-deux avril deux mil vingt-cinq s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur SORRE Stéphane, Maire.
La liste des délibérations a été affichée le trente avril deux mil vingt-cinq.

Présents :

Mmes BERTHE Emmanuelle - GRIMAL Chantal - MIGNOT Laurence – TABARD Chantal
MM. GERMAIN Emmanuel - JOSSAUME Bruno - LEROUX René - PICHARD Philippe - SORRE Stéphane

Absents :

Mme DELALANDE Brigitte, excusée et a donné procuration à M. JOSSAUME Bruno
M. FERRÉ Patrick, excusé et a donné procuration à M. SORRE Stéphane
Mme CHARLES Charlene, excusée et a donné procuration à M. GERMAIN Emmanuel
M. GUILLOUET Noël, excusé et a donné procuration à M. PICHARD Philippe
M. PEYROCHE Patrick, excusé
Mme PLAINE Dina, excusée et a donné procuration à Mme GRIMAL Chantal

Secrétaire de séance : M. LEROUX René

Le nombre de conseillers en exercice étant de 15, les conseillers présents forment la majorité.

Numéro d'ordre des délibérations		Résultat du vote
	Approbation du procès-verbal du 17 mars 2025	
2025-027	Etat récapitulatif des indemnités perçues par les élus	/
2025-028	Vote d'une subvention à l'association des parents d'élèves de l'école Jean MOULIN	A l'unanimité
2025-029	Avis rectificatif sur le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de la Communauté de communes Granville Terre et Mer	A l'unanimité
2025-030	Permis de construire SCP HLM LOGIMANCHE : convention de rétrocession des voiries et équipements publics	A l'unanimité
2025-031	Conventions avec ENEDIS pour la sécurisation du réseau électrique (haute tension) : autorisation de signature	A l'unanimité
2025-032	Modification des statuts du SDEM 50	A l'unanimité
2025-033	Participation au Fonds départemental d'Aide aux Jeunes (F.A.J.)	A l'unanimité
2025-034	Participation au Fonds de Solidarité pour le Logement (F.S.L.)	A l'unanimité

2025-035	Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité	A l'unanimité
----------	---	---------------

Vu, par Nous, Maire d'Yquelon, pour être affiché le trente avril deux mil vingt-cinq conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,
Stéphane SORRE

